

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **54 (1918)**

Heft 4

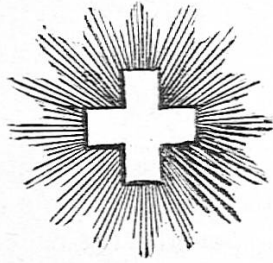
PDF erstellt am: **26.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Chronique vaudoise.* — *Chronique genevoise.* — *Chronique neuchâteloise.* — *Chronique jurassienne.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *En classe.* — *Le travail du bois.* — *Rédaction-Composition.* — *Comptabilité.* — *Le dessin à l'école primaire.* — *L'expérimentation scientifique à l'école primaire.* — *Arithmétique.*

CHRONIQUE VAUDOISE

Vœux contradictoires. — Un père de famille demande, dans la *Feuille d'avis de Lausanne*, la libération à quinze ans des élèves primaires, afin de permettre à ceux-ci de mieux venir en aide à leurs parents.

Et dans le même journal, un autre père de famille, — à moins que ce ne soit une mère, — recommande à « MM. les professeurs et instituteurs de restreindre, au moins temporairement, les devoirs à faire par les élèves à la maison, étant donné que dans ce domaine on va réellement un peu loin ».

Si on libère à quinze ans, il semblerait que, par compensation, on dût donner davantage à faire à la maison... Il y a longtemps que La Fontaine a dit qu'il est difficile de contenter tout le monde. A. R.

*** **Augmentations communales.** — Nous signalerons en bloc, une ou deux fois par an, les augmentations de traitement consenties par les communes vaudoises à leurs instituteurs et institutrices. Voici celles qui nous ont été annoncées dans les derniers mois de 1917 (nous ferons remarquer que la plupart des autorités des communes citées ci-dessous se sont contentées de maintenir les augmentations déjà votées avant la loi de février 1917) :

Trélex, Eysins, Givrins, Chésereux, Grens, Giez, Echichens, Baulmes, La Rippe, Cudrefin.

Ces augmentations varient de 50 à 200 francs.

Il faut espérer que ces communes ne s'en tiendront pas là et que les autres comprendront qu'il est de leur devoir de faire aussi quelque chose. A. R.

*** **P. S. de dernière heure.** — Aux noms des communes ayant augmenté le traitement de leur corps enseignant, il faut ajouter ceux de *Gressy*, *Ballaigues* et *Bassins*.

Ballaigues a en outre « créé » un concierge, chargé de l'entretien du « collège »

en général, et du balayage des classes en particulier. A imiter partout.

Une mention particulière à Bassins, qui a voté une augmentation générale de 30 % pour toutes fonctions communales. Les collègues de là-haut bénéficient en conséquence d'un supplément de gain sensiblement supérieur à celui qui a été jusqu'ici alloué au corps enseignant d'autres communes.

A imiter encore.

A. R.

*** **A imiter... où il y a des pives.** — Les écoles de Bière avaient, en automne, récolté, sous la conduite de leurs maîtres, 120 sacs de pives, qu'ils ont vendues à raison de 70 c. le sac. Une partie du produit de cette vente a été répartie entre la *Goutte de lait*, le *Foyer maternel* et l'*Asile de Lavigny*. Le solde a été versé à un fonds scolaire destiné à une course qui aura lieu... quand les trains permettront de voyager.

A. R.

*** **Aux instituteurs de la vallée de la Broye.** — Dimanche aura lieu à Payerne, à 3 h. de l'après-midi, à l'Hôtel de l'Ours, l'assemblée constitutive d'une union régionale des employés, des fonctionnaires et des ouvriers à traitement fixe. Cette union s'étendra à toutes les personnes de cette condition des districts d'Avenches, de Moudon et de Payerne, soit les fonctionnaires des chemins de fer, des postes, des télégraphes, du corps enseignant secondaire et primaire, des administrations communales, des bureaux de banque, des maisons de commerce, des industries, etc.

De même que la plupart des producteurs agricoles ou industriels s'unissent pour la défense, le maintien ou le développement de leurs intérêts, les gens à traitement fixe se groupent pour leurs revendications économiques et budgétaires. Ce n'est point une manifestation dirigée par les employés contre leurs employeurs, mais plutôt un effet de la guerre qui tend à répartir la population en deux grandes catégories : producteurs et consommateurs.

Dans l'ardente lutte économique actuelle, les voix isolées restent inaperçues, celles des groupements seules se font entendre. C'est ce qu'ont pensé les initiateurs de l'union projetée. Celle-ci fera à son tour partie de la grande association suisse dont l'influence sera certainement reconnue. Il ne s'agit point d'inaugurer une lutte des classes sur le terrain économique, mais de la protection mutuelle de tous ceux qui travaillent pour autrui ou pour la collectivité. Aussi le Comité d'initiative est-il en droit de compter sur une participation nombreuse à l'assemblée de dimanche.

*** **A propos de nos « Erreurs de tactique ».** — Nous avons reçu la lettre suivante, dont l'auteur nous demande la publication :

Monsieur et cher « ancien » collègue,

Merci pour votre bel article « Erreurs de tactique », auquel je me sens obligé de répondre en qualité de « jeune ». Permettez à un cadet de féliciter cet aîné que nous admirons pour l'ardeur et le bel enthousiasme qu'il met à défendre notre confrérie.

Vos lignes ont été pour moi une révélation. J'ai appris que « les vieux », eux aussi, sont d'accord avec nous ; cependant il n'était point superflu de le dire. Longtemps nous avons été paralysés par les erreurs de tactique que vous signalez et que nous prenions pour des vertus que nous ne possédions pas encore ! Hélas !!

(Remerciements dithyrambiques, inconscience de la valeur de notre travail ; politesse quelque peu rampante, etc.) Nous voyions, nous sentions tout cela et, malgré notre répulsion intérieure, nous étions forcés de nous incliner devant tant de candeur et d'abnégation. Si l'Etat nous avait su gré de cette politique pleine d'aménité, passe encore, mais nous sommes et restons toujours les « bonnes poires ! »

Si nous avons été heureux de lire M. Briod, c'est parce qu'on voit transparaître dans son énergique exposé la volonté bien arrêtée du corps enseignant vaudois tout entier. Nous nous sentons les coudes et nous sommes pleinement d'accord avec la nécessité d'une tactique nouvelle.

En envisageant uniquement le côté financier, l'Etat fait fausse route. A quoi servent les sacrifices consentis par lui, pour le recrutement et la préparation des élèves à l'Ecole normale (gratuité, bourses d'études, etc.), si, après avoir formé des maîtres, on les laisse, — je dirai même, — on les incite à prendre une autre profession, où ils seront rétribués équitablement.

Si donc, pour rester attachés à la vocation qu'il aime et qu'il a choisie librement, l'instituteur doit regarder l'avenir sous de sombres couleurs, s'il se voit empêché de créer un foyer sans se faire coureur de cachet, alors on lui pardonnera peut-être quand il lui arrivera de lâcher le manche après la cognée. C'est malheureux ; c'est même profondément triste ; mais à qui la faute ?

Ces défections, qui se produisent chaque année, pourraient prendre un caractère plus alarmant dans l'après-guerre. Que ceux qui ont une part de responsabilité dans cet état de choses se le disent bien. Si, ce printemps, nous n'obtenons pas une amélioration très sensible de notre situation, il en est beaucoup qui, libérés de leurs obligations militaires, prendront le chemin de l'étranger où s'ouvriront devant eux d'alléchantes perspectives.

Que notre peuple ne fasse plus la sourde oreille. Qu'il secoue son indifférence et sa torpeur à notre égard. Il le peut et il le doit. A ses représentants les plus éclairés de le lui faire comprendre. Au tour des autorités d'appuyer ceux qui ont toujours été leur fidèle soutien et qui travaillent, avec elles, pour la prospérité et le bien du pays.

F. C.

Comme au bon vieux temps.

On cite fréquemment la page où Jules Simon évoque de cruels souvenirs de collège : « Les classes étaient immenses et humides, dallées de grandes pierres et enfoncées au-dessous du sol. Il n'y avait jamais eu d'autre cheminée au collège que celle de M. le principal. Les poêles étaient inconnus, je ne crois même pas qu'il y en eût alors dans la ville. Nous étions tous pauvres, quelques-uns misérablement et très légèrement vêtus dans les plus grands froids.... » (*La réforme de l'enseignement secondaire*, 2^{me} édition, page 129.)

Je me suis laissé dire que, dans telles de nos écoles de degrés variés, on a eu la « satisfaction d'amour-propre », en cet austère début d'hiver, de revivre le bon vieux temps sous ces espèces. A cette double réserve cependant : que nombre d'élèves avaient de quoi se couvrir fort douillettement ; et qu'ils se montrèrent pourtant peu enclins à prendre leur parti de la dureté des temps et du temps : il y eut quelques larmes....

Mais voici qui rappelle moins Sparte. Dans une localité de la banlieue lausannoise — comme dans bien d'autres — la température des classes est voisine de zéro dès le vendredi soir au lundi matin. Et l'école du dimanche ? — Si chacun apportait sa bûche !

Et chacun apporta sa bûche. Ce qui évoqua chez un collégien, grand lecteur, des réminiscences littéraires autrement confortables que celles auxquelles je viens de faire allusion : « C'est comme dans les romans d'Erckmann-Chatrian. »

Que c'est lointain déjà, ce bon vieux temps-là ! Et que nous sommes nous-mêmes de lointains émules des bons Vosgiens qui, gamins, couraient pieds-nus dans la neige — entre les heures où ils brûlaient leurs bûches dans le poêle du *magister* — et, adultes, savaient prendre si allègrement leur parti des contrariétés et des privations !

ED. V.

CHRONIQUE GENEVOISE

Institut J.-J. Rousseau. — La sixième année de notre Ecole s'est ouverte dans des conditions assez singulières : sans directeur. Un accident l'avait complètement immobilisé quelques semaines avant la reprise du travail d'hiver. A peine M. Bovet rentré, c'était M. Claparède qui partait appelé par un service militaire, puis M^{me} Artus, qui tombait gravement malade. Les élèves de l'institut furent ainsi dans une grande mesure laissés à leur initiative personnelle pour l'organisation de leur travail. Les résultats n'ont pas été mauvais. Les anciens aidant les nouveaux, le premier trimestre a été utilement employé, et chacun est déjà bien adapté à sa tâche pour celui qui reprend maintenant dans des conditions plus normales.

Dix élèves de plus que l'an dernier, soit trente, dont vingt nouveaux. Les Suisses forment les deux tiers du contingent. Quant aux études spéciales que ces élèves poursuivent, la *Maison des Petits* jouit toujours d'une grande faveur : la moitié environ des élèves de l'Institut y font un stage régulier. Il faut signaler comme nouveauté le développement réjouissant de deux sections : plusieurs élèves sont venues cette année à l'Institut pour s'y préparer à des œuvres de *protection de l'enfance* et à l'*éducation des anormaux*. Deux autres plans d'études enfin, l'un plus général (direction d'école) et l'autre plus théorique (pédologie), ont aussi leurs adeptes.

Les *Archives de Psychologie* ont publié dans leur dernier numéro le rapport de M. Bovet sur les cinq premières années de l'Institut J.-J. Rousseau. Un tirage à part de cet article permettra à chacun de se rendre compte du travail accompli.

M. Fontègne, dont les lecteurs de l'*Educateur* connaissent la compétence toute spéciale, fait sur le *manudisme* un cours très remarquable. B.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Manifestation. — Le 22 décembre 1917, le Comité central de la Société pédagogique neuchâteloise et les présidents des six sections étaient réunis à Neuchâtel. Il s'agissait, dans cette séance tout intime, d'exprimer au dévoué et actif président de la Société pédagogique, M. Fritz Hoffmann, la reconnaissance de tous les membres de notre association.

Notre collègue, William Baillod, en termes fort appropriés et avec humour,

dit à notre ami Hoffmann les raisons qui ont motivé la manifestation de ce jour ; il lui exprime la gratitude du corps enseignant neuchâtelois pour l'intelligente et féconde activité qu'il a déployée déjà à maintes reprises et particulièrement en 1918 pour obtenir en faveur du corps enseignant primaire les belles améliorations que l'on sait. Il lui rappelle qu'il en a été le principal artisan et, au nom des membres de la Société pédagogique neuchâteloise, unis dans une commune pensée de reconnaissance, il lui remet un superbe chronomètre or, merveilleuse pièce de précision sortie des ateliers de la célèbre fabrique « Zénith », au Locle.

Sur la cuvette est gravée l'inscription suivante :

*A Fritz Hoffmann
Souvenir de reconnaissance
de la Société pédagogique neuchâteloise.
30 novembre 1917.*

30 novembre! date mémorable où le Grand Conseil neuchâtelois vota les augmentations de traitement.

Cher ami Fritz, si cette montre t'exprime la gratitude de tes collègues, nous souhaitons aussi qu'elle sonne longtemps pour toi des heures de bonheur et de joie.

H. L. G.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Mutualité scolaire de Delémont. — La XI^e assemblée générale de la Mutualité scolaire de Delémont a eu lieu le dimanche 13 janvier, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Joseph Guéniat, instituteur.

Au 31 décembre 1917, cette société comptait 340 membres, dont 290 à Delémont, 39 à Courtételle et 11 à Soyhières. A Courroux, à Courfaivre, à Bassecourt, on se désintéresse malheureusement de l'assurance des élèves contre la maladie. Il serait facile pourtant de se rattacher au chef-lieu du district.

Pendant l'exercice, il a été payé 55 indemnités de maladie par 900 fr. 85 et il a été remboursé 37 carnets par 823 fr.

La fortune de la Société se décompose comme suit : a) fonds de réserve 602 fr. 85 ; b) fonds maladie ou de secours 2082 fr. 24 ; c) fonds commun d'épargne 7385 fr. 91, soit un total de 10 071 francs. La Mutualité a eu un excellent exercice et les cotisations sont rentrées facilement et régulièrement. C'est là l'effet des gains élevés de la population ouvrière.

H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

Commission interecclésiastique romande de chant religieux. Pâques 1918. Un fascicule de 3 chœurs mixtes : 15 cent. A partir de 10 exemplaires, 20 % de rabais.

N^{os} 105. *Pâques*, musique de Grell, paroles d'Ecklin.

» 106. *Confirmation*, musique de Mellana, paroles de W. Pilet.

» 107. *Vendredi-Saint*, musique de Burgk, paroles de Quinche.

S'adresser à M. L. Barblan, pasteur à Pampigny (Vaud), qui enverra spécimens à choix pour voix égales, mixtes et chœurs d'hommes pour toutes les fêtes chrétiennes et d'Eglise.

Rappel : pour concerts, la *Cantate de la Réformation*, de Bischoff, et le *Psaume 118*. (60 et 25 cent.)

PARTIE PRATIQUE

EN CLASSE

La dictée.

Le vocable « dictée » porte en soi des idées vieillottes de pédagogie routinière. Ce mot évoque en nous les leçons mornes où notre maître d'antan dictait, d'une voix plus ou moins monotone, tel texte où s'accumulaient force participes, force difficultés. La dictée était alors l'exercice de classe par excellence, mais était-il ce qu'il devait être, c'est à dire un merveilleux moyen d'enseignement ? Nous ne le croyons pas.

Il y a quelque vingt à vingt-cinq ans que l'on a entrepris la réforme de l'enseignement de la dictée.

Voici, à ce sujet, comment s'exprimait le rapporteur général sur le groupe « Education et Instruction » de l'Exposition nationale suisse de Genève, en 1896 :

« Ne fait-on pas trop de dictées en dehors des autres leçons, travail très commode sans doute, de remplissage en quelque sorte, au lieu de les considérer purement et simplement comme des exercices d'application des règles étudiées. On dirait vraiment que la dictée est le procédé presque unique, l'exercice d'orthographe proprement dit. Verrait-on réapparaître l'époque où l'on faisait une dictée par jour et où même, à l'approche des examens, on ne faisait guère que cela ? Serait-ce que cet exercice se perpétue, parce qu'il est commode, que tous les élèves sont occupés, que la discipline est facile et que la fatigue est presque nulle pour l'instituteur ? Ce serait navrant si tel était le cas. »

Ainsi parlait M. le professeur François Guex il y a quelque vingt ans.

Depuis lors, on a encore beaucoup décrié la dictée car la méthode qui était à la base de cet enseignement était défectueuse.

Que se passait-il et même... que se passe-t-il encore dans nos classes ? Le maître, qui a une collection de dictées dans ses tiroirs (dictées d'examens, dictées copiées dans de vieux cahiers prêtés par des collègues), choisit une dictée, il la lit d'abord à ses élèves, puis, la lecture terminée, il commence à dicter. Les élèves écrivent tant bien que mal, plutôt mal que bien. Ensuite, le maître zélé corrige les fautes à l'encre rouge (et elles sont nombreuses !); les élèves gardent l'horreur de cet exercice profondément ennuyeux, ils ne sont pas même récompensés par la joie du succès. Un tel : 10 fautes = 5, un autre : 3 fautes = 8 1/2, un autre : 23 fautes... au-dessous de 0 !

Il y a un gaspillage d'effort de part et d'autre et peu de profit pour l'enseignement lui-même. La méthode est vicieuse. On dicte parfois aux élèves des mots qu'ils ne connaissent pas, qu'ils n'ont jamais vus, peut-être même jamais entendus, ils les écrivent mal et, la première impression étant généralement la bonne, l'on est tenté de dire que si les enfants apprennent l'orthographe d'usage ce n'est pas par la dictée mais malgré la dictée.

Souvent la dictée n'est qu'un moyen de contrôle, non d'enseignement. Elle permet, en classant les élèves, de constater de loin en loin leurs progrès en

orthographe, elle permet d'exciter peut-être l'émulation et, pour le maître d'avoir une note de plus dans le registre et c'est tout.

Savoir son orthographe, c'est avoir dans la mémoire la configuration exacte des mots, mais c'est aussi connaître les variations des mots dans la phrase suivant les règles grammaticales d'où deux sortes d'orthographe : orthographe grammaticale et orthographe d'usage. Occupons-nous de l'orthographe d'usage.

La mémoire d'un mot comprend quatre souvenirs distincts :

1. un souvenir *auditif*, on entend, on a entendu le mot prononcé.
2. un souvenir *visuel*, on voit, on a vu le mot écrit.
3. un souvenir *graphique*, on écrit, on a écrit le mot.
4. un souvenir d'*articulation*, on épelle, on a articulé le mot.

Ces quatre souvenirs sont loin d'avoir la même importance. Il suffit de se rappeler que les illettrés sont réduits à deux de ces mémoires, aux deux les moins précises : souvenirs auditifs et souvenirs d'articulation, aussi altèrent-ils la langue. Il est évident qu'au point de vue de l'orthographe, les souvenirs les plus importants sont les souvenirs visuels et les souvenirs graphiques. Deux exemples pour le prouver. Ne nous est-il jamais arrivé d'avoir été frappé par la vue d'un mot nouveau inscrit en tels caractères : lettres d'enseigne dorées ou forme imprimée ou manuscrite spéciale ? Notre mémoire visuelle garde l'impression durable de cet assemblage de lettres et si, dans la méditation ou dans dans le subconscient, nous fermons les yeux, nous « voyons » ce mot dans notre esprit, tel que nous l'avons vu pour la première fois.

Quant à la mémoire graphique, pour prouver son importance, il suffit de nous rappeler que, lorsque nous hésitons sur l'orthographe d'un mot, nous laissons agir inconsciemment notre mémoire graphique, nous l'écrivons vite sur notre buvard ou sous-main ; nous contrôlons ensuite avec notre mémoire visuelle.

C'est donc sur ces deux souvenirs, sur ces bases psychologiques que nous aurons surtout à nous appuyer pour l'enseignement par la dictée. Il va sans dire que nous ferons appel aussi à la mémoire d'audition et d'articulation, beaucoup moins précises, nous le répétons : il y a dans notre langue, comme en anglais, tant de mots que nous écrivons « élastique » et que nous prononçons « caoutchouc » !

Deux mots quant au choix des dictées. Il importe que les dictées soient *intéressantes*. « En matière scolaire, l'appétit c'est l'intérêt » dit Herbart. Il faut aussi qu'elles soient courtes. On peut dire que le profit d'une dictée bien préparée est en raison inverse de sa longueur. Adaptons nos dictées aux saisons, ne parlons pas des moissons quand il gèle, ou de la neige en été ! Prenons autant que possible des sujets sur le vif, dans l'entourage de l'enfant. De là l'avantage, la nécessité même de composer soi-même ses dictées. Un très bon exercice consiste à dicter un texte composé en partie avec des mots du vocabulaire appris la veille. La nouvelle grammaire de M. Charles Vignier offre du reste de nombreux exercices de ce genre. Sans vouloir imiter en tous points M. Ferdinand Brunot, ce révolutionnaire de l'enseignement du français, qui voudrait supprimer les livres où l'on apprend les mots par listes, ce qu'il dit à propos du vocabulaire mérite d'être cité : « Je crois qu'il ne faut jamais apprendre un mot isolé, sans » son contexte, car alors il n'est pas grand'chose. Dépouillé de ce que leur

» donne l'ensemble des mots qui l'entourent, ils ne sont qu'un squelette informe, » incapable de prendre vie par lui-même. Nous parlons par *groupes de mots* et » non par mots isolés et, dans ce groupe, il a toute sa valeur et il ne peut être » pris pour un autre. »

Une leçon de dictée est excellente pour fixer, dans la mémoire de l'enfant, les difficultés, les anomalies d'orthographe d'usage, si nombreuses dans notre langue. Nous trouvons que la dictée préparée, tirée du livre de lecture est une des bases de l'enseignement du français. Nous avons traité ces sujets dans l'*Educateur* (Nos 8 et 46, des 20 février et 13 novembre 1915) ; nous n'y reviendrons donc pas. Disons cependant que la dictée tirée du livre de lecture a aussi cela d'excellent qu'elle fait prendre aux enfants l'habitude d'observer attentivement la forme des mots en lisant. Dans la leçon de lecture, il convient de rappeler aux élèves qu'ils seront appelés à écrire sous dictée tout ce qu'ils lisent, ils prendront ainsi l'habitude de lire vraiment attentivement, avec profit pour l'orthographe.

Résumons maintenant brièvement ce que nous pensons de la dictée. — La dictée préparée est une des bases de l'enseignement de l'orthographe ; elle doit être courte, intéressante, adaptée à l'actualité. On devra se baser surtout sur la mémoire visuelle et graphique de l'enfant. La dictée aidera à l'étude du vocabulaire et des difficultés d'orthographe d'usage. Le maître aura intérêt à composer lui-même quelques dictées. Jamais on ne dictera des mots inconnus des élèves. Quant à la correction, jamais on ne fera procéder à l'échange des cahiers entre élèves. La dictée tirée du livre de lecture participe de la lecture expliquée, elle donne d'excellents résultats ; elle est vivement à recommander.

De partout, l'on entend dire que le français est en baisse dans nos écoles. « Nos enfants ne savent plus l'orthographe » dit-on. La dictée étant un exercice beaucoup employé dans les leçons de langue maternelle, il nous a paru intéressant d'effleurer ce sujet. En pédagogie, comme en toute chose, il n'y a rien d'absolu ; la dictée, tant décriée, est un bon instrument : il s'agit de savoir s'en servir.

CHARLES H. WEBER.

LE TRAVAIL DU BOIS

Pour les petits.

Une leçon sur le bois.

MATÉRIEL (fourni par les élèves) : morceaux de bois secs et verts ; bouts de planches bruts ou rabotés ; copeaux ; sciure de bois ; objets de bois.

1. Demander aux élèves d'où provient le bois. Leur faire nommer les espèces de bois qu'ils connaissent.

2. Parler de l'utilité du bois : chauffage et objets en bois.

3. Quand et comment prépare-t-on le bois de chauffage (hiver, pourquoi ? — bûches et fagots). — Pourquoi faut-il laisser sécher le bois ? (Expériences.)

4. Demander aux élèves de nommer les hommes qui s'occupent du travail du bois (bûcherons, scieurs, charpentiers, menuisiers, ébénistes, boisseliers) et tous les objets en bois qu'ils connaissent.

5. Faire toucher le dessus de la table, puis l'encrier ou un objet en métal. Le bois est moins froid ; le bois prend moins de chaleur à la main. Emmancher un fil de fer dans un morceau de bois ; le faire rougir ; le bois, comme le liège, arrête la chaleur. Conséquence à tirer : manches d'outils en bois.

6. Glisser la main sur un objet en sapin (table, porte) : il est lisse. Passer le doigt sur la règle : c'est encore plus lisse. Toutes les sortes de bois ne sont pas semblables. Sur la table en sapin, on voit des lignes dans le bois, ce sont les veines ou les fibres. Dans d'autres bois on les voit beaucoup moins. Dans le buis (montrer un objet en buis, cuiller à salade, par exemple) on n'en voit pas, c'est uni comme de l'os. — Passer l'ongle sur du bois de sapin, il y fait un trait, mais sur du buis il ne trace rien : il y a des bois tendres et des bois durs.

7. Montrer une planche non rabotée : elle est rugueuse. Passer le doigt dessus avec précaution dans divers sens. On sent des petites pointes qui, si l'on appuyait, entreraient dans la peau ; ce seraient des échardes. — Faire toucher une planche rabotée ; on ne sent plus de pointes. Le menuisier les a enlevées avec un outil coupant qu'on appelle un rabot. Montrer un rabot, ou le dessin d'un rabot (page 62) et le copeau enroulé sur lui-même qui sort du rabot.

8. Sur le bord de certaines planches on peut enlever avec l'ongle une parcelle de bois. C'est encore plus facile avec un clou ou une pointe de fer. Si une lame de fer ou d'acier a beaucoup de pointes, chacune enlève une parcelle de bois, et la planche se sépare en deux. Faire nommer l'outil qui sert à faire ce travail. Montrer une scie. Les parcelles de bois accumulées sont de la sciure.

9. Nommer les principaux outils employés pour le travail du bois.

10. Vocabulaire et petit résumé.

Degrés intermédiaire et supérieur.

Chez le menuisier.

PRÉPARATION. Visiter l'atelier du menuisier. — Se procurer les principaux outils du menuisier ou des images les représentant (catalogues). — Dessin de quelques outils (voir page 62).

VOCABULAIRE. Énumérer : 1^o les outils du menuisier ; 2^o les bois qu'il travaille ; 3^o les objets qu'il fabrique.

ELOCUTION. I. Que fait le menuisier ? — Où travaille-t-il ? — De quel outil se sert-il pour couper les planches ? — Que prend-il pour frapper sur le ciseau ? — Comment maintient-il le bois à raboter ? — De quelle façon enfonce-t-il les pointes ? — Avec quoi entaille-t-il le bois ? — Que fait-il avec le vilebrequin ? (*Répondre par une phrase correcte en variant le plus possible les tournures.*)

II. Comment le menuisier fait-il un assemblage ? — Il prend deux pièces de bois, les scie, les rabote, fait à l'une un tenon, dans l'autre une mortaise, frappe avec le maillet, prend une vis, graisse sa pointe, appuie l'extrémité du tournevis dans sa fente et tourne jusqu'à ce que la vis soit enfoncée.

III. Comment le menuisier fait-il un rayon d'étagère ? — Il choisit une planche ; il la mesure : elle est trop longue. Avec son équerre et son crayon il trace un trait à la longueur voulue. Il fixe la planche sur l'établi et l'empêche de bouger. Il scie la planche en suivant le trait. La sciure tombe sur le sol. La planche est rugueuse ; le menuisier la rabote pour la rendre lisse ; des copeaux

se détachent de la planche, s'enroulent en papillotes, sortent par l'ouverture du rabot et tombent. A chaque copeau enlevé, l'épaisseur de la planche diminue. Le menuisier rabote la planche sur les deux faces et sur les bords ; lorsqu'elle a les dimensions voulues, il ne reste plus qu'à la mettre en place.

RÉDACTIONS. 1. Le rabot. (Le bois. Le fer. Comment on le tient.) Le rabot est un outil du menuisier. Il est fait en bois résistant et luisant. Il a environ trente centimètres de longueur. Il est percé d'une ouverture. Dans cette ouverture, on place le fer coupant du rabot, qui dépasse très légèrement en dessous. Cette lame est maintenue par un autre morceau de fer et par un coin en bois que l'on enfonce avec le marteau. Pour se servir du rabot on le tient d'une main en arrière ; l'autre se place sur le bois, en avant de l'ouverture. Le rabot glisse sur la planche et en enlève de légers copeaux qui s'enroulent comme de jolis rubans.

2. Le menuisier au travail. (L'atelier. L'ouvrier. Son travail.) J'ai visité l'atelier du menuisier. C'est un local clair et gai. On respire en y entrant une odeur de résine, de colle et de copeaux. Un long établi est placé près du mur. Il porte des presses et des valets. Sous l'établi se trouvent les rabots et les varlopes. Aux murs sont suspendus les compas, les équerres et les scies. Le menuisier est vêtu légèrement. Les manches de sa chemise sont retroussées. Il porte un long tablier vert. Il a de petits copeaux dans la barbe et les cheveux. J'ai vu le menuisier fabriquer une table. Il plaçait des morceaux de bois sous le valet, poussait avec vigueur la varlope et le rabot. Puis il mesurait, il réfléchissait, de façon à ne pas perdre de bois et à bien ajuster toutes les parties de la table. Il fit chauffer de la colle forte, il planta des clous, il enfonça des chevilles. Et, en quelques heures, la table de cuisine en beau bois blanc fut terminée. Le menuisier l'examina d'un œil satisfait et dit en souriant : « Elle durera plus longtemps que moi ! »

RÉDACTION - COMPOSITION

IMITATION DE SUJETS LUS OU ANALYSÉS.

Lire aux élèves, commenter et expliquer brièvement les petits morceaux suivants ; ensuite, les faire raconter, oralement d'abord, puis par écrit.

a) *Degré moyen.*

71. **Le rusé petit Poucet.**

Les parents du petit Poucet étaient de pauvres bûcherons. Ils avaient huit enfants. Le plus petit était le petit Poucet. On l'appelait ainsi parce qu'il n'était pas plus haut que le pouce.

En hiver, les pauvres gens manquaient de pain pour nourrir leurs enfants. Le père dit à sa femme : « J'aurais trop de chagrin de voir mes enfants mourir de faim. Je les emmènerai demain dans la forêt et je les abandonnerai au milieu des fourrés. »

Le petit Poucet était caché sous la chaise de son papa et il entendit ces paroles. Le lendemain il remplit ses poches de cailloux. Son papa conduisit les

huit petits garçons au plus épais de la forêt, puis il disparut. Mais tout le long des sentiers, le petit Poucet avait semé ses cailloux ; il retrouva facilement le chemin de la maison.

72. La chute d'un arbre.

Rien de plus dramatique et de plus émouvant que la chute d'un hêtre ou d'un chêne de haute futaie. Les coups répétés de la cognée laissent d'abord le grand arbre impassible et hautain. L'acier de la hache fait voler en éclats l'écorce, l'aubier et le cœur du bois, mais l'arbre subit stoïquement l'assaut des coupeurs. A le voir toujours droit et superbe dans l'air, on se dit qu'il ne tombera jamais. Tout à coup les bûcherons reculent ; il y a un moment d'attente terriblement solennel, puis brusquement l'énorme fût oscille et tombe à terre avec un tragique fracas de branches brisées. — A. THEURIET.

b) Degré supérieur.

76. Le chat et la petite fille.

Son grand ami, qui joue un rôle immense dans sa vie, c'est Puck, notre chat, un bon animal gris et blanc, que j'avais déjà avant mon mariage, grave, aimant ses aises, et aussi qu'on le respecte, câlin, gras, correct, les poils toujours bien lisses. Dès que Bébé le voit dormant sur son coussin, elle rampe jusqu'à lui et s'empare de sa queue. Puck entr'ouvre les yeux, doutant encore qu'il faille interrompre son sommeil. Bébé tire plus fort, par saccades. Puck se lève, la regarde en bâillant, s'étire, et, superbe d'indifférence et de dédain, se recouche de l'autre côté en cachant sa queue sous son ventre. Bébé fait le tour du coussin, et bientôt la queue se trouve de nouveau dans ses mains : exultant de joie, triomphante, elle l'agite comme un cordon de sonnette en battant la grosse caisse sur l'échine du chat. Puck grogne un peu, pour demander grâce. En vain. Alors il se lève dignement, s'éloigne avec majesté, sans hâte, saute en deux bonds sur le dossier du canapé, s'installe, et, de haut, regarde sans peur ni rancune Bébé qui s'agite. Elle est engageante d'abord, elle lui tend les mains, elle gazouille des gracieusetés ; Puck ne bougeant pas, elle devient plus pressante ; puis sa figure s'allonge, sa bouche s'ouvre en montrant trois dents, et elle pousse un cri aigu, perçant, désespéré, le cri qui prélude à la grande explosion de larmes. — EDOUARD ROD.

77. La table de famille.

C'est tous les jours, sinon deux fois, du moins au repas du soir, qu'il faut parer la table, afin d'égayer et d'ennoblir l'acte par lequel quotidiennement nous refaisons la vie. Cette parure coûte bien peu : la propreté, l'ordre, la symétrie en font à peu près tous les frais. Si la ménagère craint pour sa bourse si légère, qu'elle prenne au fonds inépuisable de son activité et de son amour ! Elle ira une fois de plus au lavoir, mais la nappe sera toujours d'une irréprochable blancheur ; elle lavera quelques plats de plus, mais ses convives ne verront pas la terre grossière et noircie des casseroles ; le vin sera dans un carafon, le pain dans une fine corbeille, et, pour ranger sa serviette, chacun aura un petit lien marqué à son nom.

Recherche ridicule, en un ménage d'ouvrier ? sotte copie d'un luxe qui n'est permis qu'aux riches ? Oh ! que non pas. C'est autre chose qu'il faut voir dans ces soins. Ils sont, pour les enfants, une leçon, répétée tous les jours, d'ordre, de propreté, d'élégance, de goût, de délicatesse ; ils leur apprennent à humaniser les actes de la vie animale. Au coin d'une borne, sur un tas d'ordures, le chien fait son repas, et l'os qu'il ronge absorbe son attention. Il est bon que l'homme, en prenant sa nourriture, soit homme le plus qu'il peut ; il est bon que ses mâchoires ne soient pas seules à travailler, ni son estomac à jouir, mais que les yeux, l'esprit, le cœur, l'âme trouvent aussi leur aliment à la table de famille.

— F. GACHE.

COMPTABILITÉ

Dans les comptes par *Doit* et *Avoir*, il faut se souvenir de ce petit dicton :

Qui reçoit doit,
Qui paie a.

On placera, au *Doit* d'un particulier, tout ce qu'il a *reçu*, tout ce qui peut s'inscrire à son *débit*, tout ce dont il est *débiteur*. Par contre, on inscrira à son *Avoir* tout ce qu'il a *payé*, tout ce qui peut se porter à son *crédit*, tout ce dont il est *créancier* ou *créancier*.

Le compte se termine par la *Solde* et les *Sommes égales*. Le même total doit être trouvé au *Doit* et à l'*Avoir*. On l'obtient en additionnant à part la colonne du *Doit*, puis celle de l'*Avoir* et en opérant la soustraction. Le reste, ou *Solde*, se porte du côté le plus faible pour obtenir la *Balance*. S'il y a un excédent du *Doit* ou *Solde débiteur*, il se porte dans la colonne de l'*Avoir*. Au contraire, s'il y a un excédent de l'*Avoir*, — *Solde créancier* ou *créancier*, — il se porte dans la colonne du *Doit*.

Ne pas se fier seulement au résultat de la soustraction, mais bien additionner de nouveau les deux colonnes, une fois le *Solde* inscrit, pour s'assurer que la *Balance* est exacte.

On peut remplacer l'expression : *Solde débiteur* par : *X redoit*, et celle de *Solde créancier* par : *Il est réduit à X*.

11. Compte d'un fermier.

En votre qualité de gérant de M. de Blonay, établissez le compte du fermier Pierre Nicolas pour l'année 1917, en vous basant sur les données suivantes :

- a) Le prix annuel du fermage est de 2500 francs ;
- b) Pierre Nicolas doit à M. de Blonay une créance de 5000 francs dont il paie l'intérêt au $4 \frac{1}{2} \%$;
- c) Il a fourni, durant toute l'année, 4 litres de lait par jour, à 30 centimes le litre ;
- d) Il a livré en outre : 336 œufs à fr. 3,50 la douzaine ; 1 jambon de 6,75 kg. à fr. 7,20 le kg. ; 15 volailles à fr. 8,— l'une ; $6 \frac{1}{2}$ litres d'huile de noix à fr. 6,— le litre ; 2400 kg. de foin à fr. 17,50 le q. ; 725 kg. d'avoine à fr. 52,— le q. ; 350 fagots à fr. 28,— le cent ; 11 s. de hêtre à fr. 32,— le s. ;

e) Il a fait pour le compte de son maître 14 journées de travail à fr. 5,50 l'une et divers charrois se montant à fr. 84.

Compte du fermier Pierre Nicolas pour 1917.		Doit	Avoir
	Fr. C.	Fr. C.	
Montant du fermage pour l'année 1917	2500 —		
Intérêt d'une créance de fr. 5000 à 4 1/2 %	225 —		
Lait fourni, 4 l. par jour, soit 1460 l. à 30 cent. le l.			438 —
OEufs, 336, soit 28 douz. à fr. 3,50 la douz.			98 —
Jambon, 6,75 kg. à fr. 7,20 le kg.			48 60
Volailles, 15 pièces à fr. 8			120 —
Huile de noix, 6 1/2 l. à fr. 6 le l.			39 —
Foin, 2400 kg. à fr. 17,50 le q.			420 —
Avoine, 725 kg. à fr. 52 le q.			377 —
Fagots, 350 à fr. 28 le cent			98 —
Hêtre, 11 s. à fr. 32 le s.			352 —
Journées de travail, 14 à fr. 5,50			77 —
Charrois divers			84 —
Pour <i>Balance</i> , Pierre Nicolas redoit			573 40
Sommes égales	2725 —		2725 —

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Afin de montrer l'utilité du dessin dans toutes les branches, et particulièrement dans les leçons de choses, je me fais un plaisir, sur la demande qui m'a été faite, de préparer quelques planches se rapportant à ces leçons.

Les outils du menuisier.

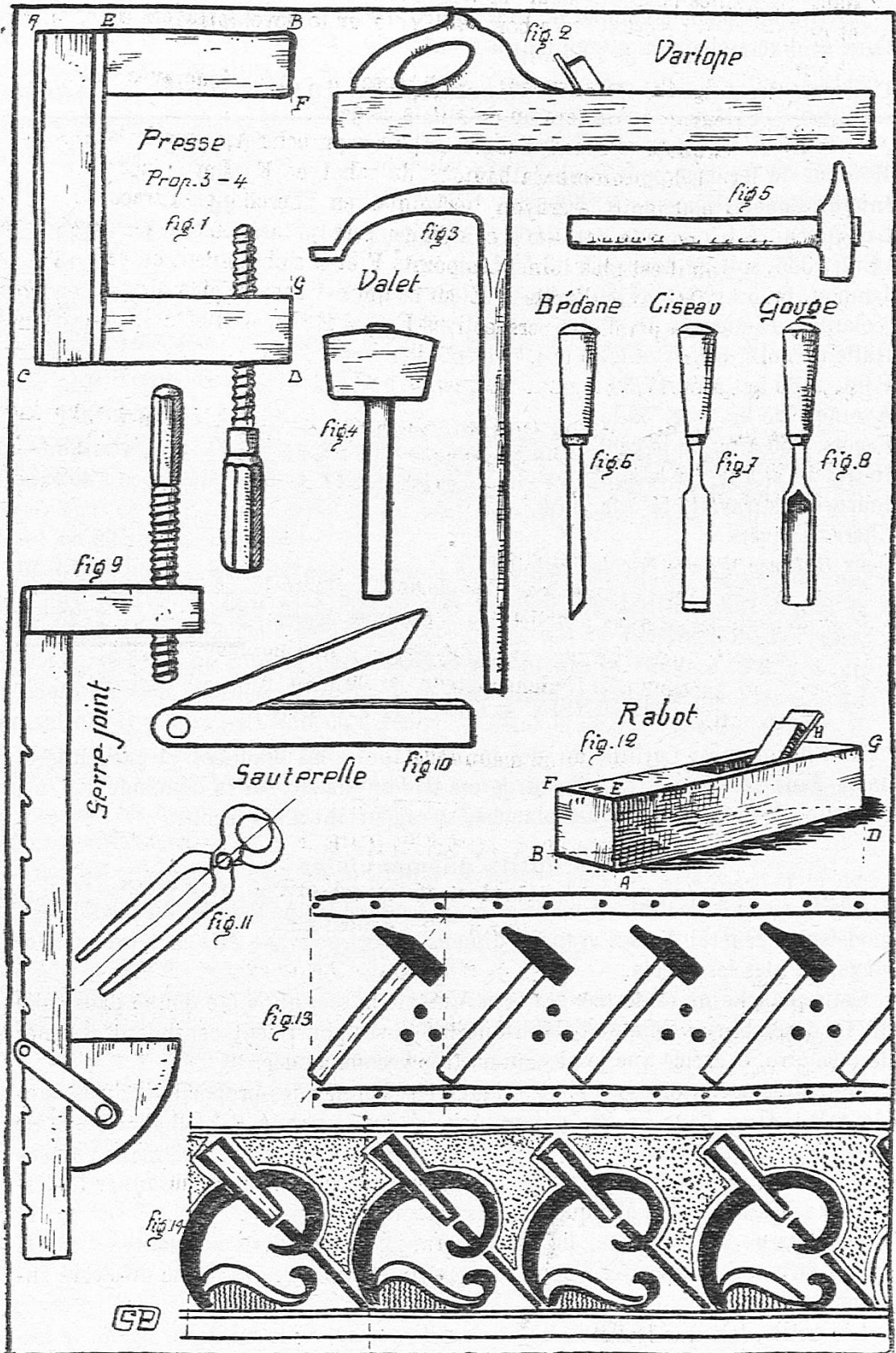
Quelle riche collection de modèles nous trouvons dans l'atelier du menuisier ; modèles en général d'assez grandes dimensions et pouvant être dessinés par les élèves de tous les degrés.

Cette planche ne renferme pas le croquis de la scie qui a été donné dans celle du 1^{er} décembre ni celle de l'établi que les élèves pourraient cependant dessiner de mémoire, exercice que je ne saurais trop recommander.

Pour dessiner la presse, fig. 1, il faut : 1^o, chercher les proportions du rectangle A B C D = 3 sur 4 ; 2^o, déterminer les épaisseurs A E et B F = le 1/4 de A B ; 3^o, marquer l'axe de la vis et sa longueur, un peu plus grande que l'espace F G ; 4^o, sur le prolongement de la vis dessiner le manche ; 5^o, terminer le dessin par le pas de vis et quelques détails caractéristiques.

Les dessins de la varlope, fig. 2, du serre-joint, fig. 9, de la tenaille, fig. 11, seront faits surtout par les élèves du degré intermédiaire ou même du degré supérieur.

Les outils, tels que le valet, fig. 3, le maillet, fig. 4, le marteau, fig. 5, le bédane, le ciseau et la gouge, fig. 6, 7 et 8, ainsi que la sauterelle, fig. 10, peuvent



tous être dessinés au degré inférieur. Le maître fera bien de placer ces objets dans différentes positions pour les faire dessiner verticalement, horizontalement et obliquement ; c'est un très bon exercice pour le développement du coup d'œil et l'assouplissement de la main.

Le rabot, fig. 12, est représenté en perspective ; c'est donc avec les élèves du degré supérieur que l'on fera un dessin de ce genre.

L'élève marquera d'abord l'angle le plus rapproché A, puis la largeur totale B D, ensuite il déterminera la hauteur du rabot en E. Pour placer exactement le point B il faut tenir le crayon horizontal en cherchant sa trace sur A E et faire de même pour le point D ; ce dernier sera naturellement placé plus haut que B parce qu'il est plus loin. Les points F et G s'obtiennent en comparant les arêtes B F et D G avec l'arête A E ou ce qui est encore plus simple en traçant à partir de E des parallèles perspectives E F et E G à A B et A D ; car nous savons que ces lignes se rencontreraient sur l'horizon au point de fuite. Le point H invisible s'obtient de même façon que les points F et G.

Compositions décoratives. On peut composer de très intéressantes bordures avec les outils du menuisier : « marteaux, maillets, ciseaux, tenailles, etc. », par le système de la répétition, de l'alternance, de l'opposition et aussi en groupant les objets.

Voici deux exemples très simples :

1^o, fig. 13, une bordure avec des marteaux inclinés, selon la diagonale d'un rectangle ayant comme proportions 2 sur 3.

2^o, fig. 14, une bordure avec des ciseaux inclinés selon la diagonale d'un carré. Des copeaux s'enroulent autour des ciseaux et produisent ainsi un effet très décoratif.

Dessin libre. Un atelier de menuiserie.

G. PAYER.

L'EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

N^o 17. La préfoliation et les réserves alimentaires dans les végétaux.

Faites couper des rameaux de 30 à 40 cm. de longueur, munis de bourgeons hibernants, à différents arbres, marronnier, lilas, saule, poirier, groseiller à grappes (raisin de mars), etc. et mettez-les dans un bocal plein d'eau, à la façon d'un bouquet de fleurs. Placez le bocal sur le pupitre. Dans deux ou trois semaines, suivant la température de la classe, les bourgeons écarteront leurs écailles, les feuilles et les fleurs s'épanouiront. Faites observer les différentes phases du développement.

Rafraîchissez, de temps à autre, d'un coup de couteau, les tranches des rameaux qui baignent et changez l'eau par la même occasion. Vous obtiendrez un vrai bouquet feuillé et fleuri, avant le printemps.

Cette expérience montre que l'arbre possède dans ses bourgeons, les feuilles et les fleurs préparées six mois à l'avance, afin de gagner du temps en avril, et

que les branches sont remplies de matières alimentaires élaborées, prêtes à être consommées par les bourgeons lors de la foliation printanière.

N° 18.

Voici une deuxième expérience semblable, très amusante : Faites apporter une petite rave ou une carotte, dont le collet n'a pas été tranché trop ras. Coupez-la transversalement aux deux tiers de sa longueur à partir du collet, et creusez le gros bout jusqu'à la moitié de sa profondeur, comme pour en faire le fourneau d'une pipe, à laquelle vous planterez trois jambes de bois. Remplissez d'eau cette façon de marmite, que vous couvrirez de son couvercle naturel. Gardez la préparation en classe, non loin du poêle. Remettez de l'eau, chaque jour, dans la marmite, car l'évaporation de la plante vivante est considérable. Les feuilles pousseront bientôt, nourries d'eau et des réserves alimentaires de la racine.

Chacun de nos élèves voudra posséder chez soi, sa petite *marmite vivante*.

D^r PAUL JOMINI.

ARITHMÉTIQUE

Problèmes pour les maîtres.

Solution des problèmes du N° 48. (1917)

N° 1. — Représentons par l'unité le temps déjà écoulé; le reste de la journée pourra se représenter par $\frac{5}{3}$ et la journée entière par $\frac{8}{3}$. Les $\frac{8}{3}$ représentent 24 h., $\frac{1}{3}$ vaudra 3 h. et $\frac{3}{3}$ ou le temps écoulé $3 \times 3 = 9$ h. *Il est donc 9 heures.*

G. HÄSLER.

M. J. Yersin, Les Moulins, nous a aussi adressé des réponses.

N° 2. — Une erreur s'étant glissée dans l'énoncé de ce problème, nous nous permettons de le proposer de nouveau à nos lecteurs :

Un revendeur a acheté des œufs, les uns à fr. 3,71 la douzaine, les autres à fr. 3,80 et les derniers à fr. 4,25. Il forme, en prenant des uns et des autres, des douzaines qui lui reviennent alors à fr. 3,95. Quelle est la composition de chaque douzaine ?

Autre problème.

Y a-t-il une faute dans le raisonnement suivant ? Si oui, où est-elle ?

« Ayant divisé le diamètre d'une demi-circonférence en un certain nombre de parties égales, et décrit sur chacune des parties comme diamètre une demi-circonférence, il est facile de voir que la grande demi-circonférence est égale à la somme des autres. Cela est vrai, quelque nombreuses que soient les divisions du diamètre, et par suite vrai encore à la limite, lorsque la somme des petites demi-circonférences s'est réduite au diamètre de la demi-circonférence primitive.

— Donc toute demi-circonférence est égale à son diamètre. » M. à L.

Adresser les réponses avant le 10 février au rédacteur de la Partie pratique.

„MERCURE”

aura prochainement plus de
100 succursales de vente
(actuellement 97)

Café torréfié P 292 Y

Thé

Chocolat

Cacao

Biscuits

Bonbons

Confitures

Conserves

en tous genres

Lait condensé

etc. etc.

Marchandise toujours
fraîche dans les 97 succur-
sales de la

Maison spéciale pour les Cafés

„MERCURE”

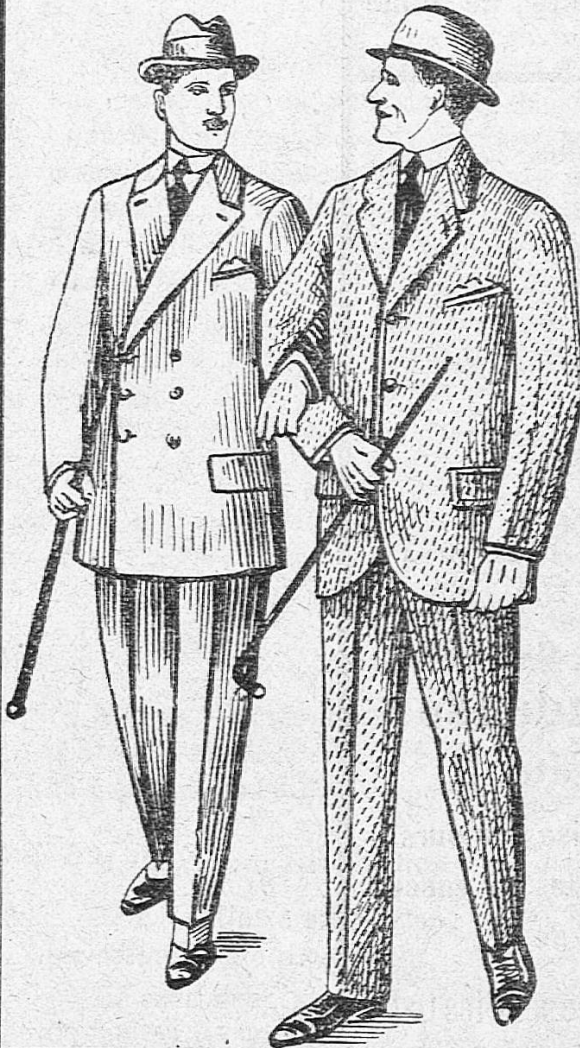
Chocolats Suisses & Denrées Coloniales

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

**Pour pouvoir être utilisés pour le numéro de la semaine,
les changements d'adresses doivent parvenir à la Gérance
avant le MARDI A MIDI.**

Maier & Chapuis



MAISON MODÈLE

Rue et Place du Pont, Lausanne

VETEMENTS

Façon moderne, sur mesure et confectionnés, pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

PARDESSUS

et

Manteaux de Pluie

CHEMISERIE

et

Sous-Vêtements

Cravates

Bretelles

10 %

au comptant
aux instituteurs
de la S. P. V.



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

Une Machine
à Coudre
Singer
Constitue
un
CADEAU
- DE -
Fin d'Année
Utile & Agréable

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

MUSIQUE

les

Instruments et leurs Accessoires
en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS droits et à
queue

 TRÈS GRAND CHOIX ET
POUR TOUTES LES BOURSES

chez

FÖTISCH FRÈRES
S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE
THÉÂTRALE

Prix spéciaux pour
Instituteurs, Pensionnats
et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE
MUSICALE

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LIVRE ANNÉE 1 — N° 5.

LAUSANNE. — 2 février, 1918.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Avenue d'Echallens, 30.

Gerant : Abonnements et Annonces

JULES CORDEY

Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Roulier, instituteur, La Rippe.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Délémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr. ; Etranger, 7 fr. 50

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



PHOTOGRAPHIE LAUSANNE
14 Rue Haldimand
ASCENSEUR CH^{LES} MESSAZ TÉLÉPHONE

✻
PORTRAITS DE TOUS FORMATS
SPÉCIALITÉ DE POSES D'ENFANTS
DE GROUPES DE FAMILLES ET DE SOCIÉTÉS
Reproduction d'anciennes photographies.
AGRANDISSEMENTS MINIATURE, etc.
Ouvert tous les jours et les dimanches.
Maison de confiance fondée en 1890. Médaille d'argent Berne 1914.

Constructions transportables

en bois. Système spécial.

Baraquements industriels. — Constructions de halles.
Cantines d'ouvriers. — Maisons ouvrières.
Constructions légères en tous genres et pour tous usages.
Pavillons en bois en tous genres.

TRAVAUX SUISSES DE CHARPENTE
SCHMIDLI & DE ROCHE
TÉLÉPHONE 13 ESCHLIKON TÉLÉPHONE 13

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**.

Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Favorisez de vos achats les maisons qui font de la réclame dans l'EDUCATEUR.

AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment nos abonnés, ceux qui peuvent le faire, de bien vouloir verser au compte de chèques postaux N. 125, en utilisant le formulaire encarté dans le N° 3, le montant de leur abonnement pour 1918. Ceux qui se trouvent momentanément empêchés voudront bien nous aviser du moment où ils désireraient que le remboursement postal, établi à partir du 15 février, leur fût présenté.

Nos abonnés du Jura-bernois, membres de la Société pédagogique jurassienne, n'auront à verser que fr. 4.55, la S. P. J. payant directement fr. 0.50 pour chacun de ses membres.

Nos abonnés de l'étranger sont priés également de nous envoyer en janvier, le montant de leur abonnement p^r 1918.

Le Gérant: J. CORDEY.

Vaud

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement secondaire

Collège de Vevey. — Sont au concours :

1. Une place de maître de sciences physiques et naturelles. Eventuellement quelques heures d'arithmétique ou de géographie.

2. Une place de maître de sciences commerciales.

Obligations légales.

Traitement: 3500 fr. Augmentations communales: maximum 600 fr., après 20 ans de service dans le canton.

Résidence dans la commune obligatoire.

Entrée en fonctions: 30 avril 1918.

Adresser les inscriptions, avec un « curriculum vitae », au Département de l'instruction publique, 2^e service, jusqu'au 16 février 1918, à 6 heures du soir.



(J. H. 5090 B.)

Librairie PAYOT & C^{IE}, Lausanne

Pour paraître prochainement :

ZOOLOGIE

par

Henri BLANC

Cette nouvelle édition du *Cours de Zoologie* si connu et apprécié ne tardera pas à paraître. L'ouvrage sera complètement remanié et enrichi de nombreuses figures nouvelles.

On sait que ce volume fait partie du *Cours élémentaire de Sciences physiques et naturelles* composé à l'intention des *Ecoles secondaires*. Cependant, grâce aux nombreux paragraphes complémentaires en petit texte, il convient aussi parfaitement aux élèves plus avancés (*Ecoles normales, Gymnases*).